



Mission Locale Saint Etienne

MANAGEMENT NOCIF ET HARCELANT :

LES SALARIÉS EXERCENT LEUR DROIT DE RETRAIT DEPUIS LE 23 FÉVRIER 2018 !

■ Incident du vendredi 23 février : Droit de retrait des salariés

C'est à la suite d'une altercation entre un salarié et un membre de la Direction que les salariés exercent leur droit de retrait depuis vendredi 23 février 2018 !

Le salarié est un représentant du personnel qui est mis sous pression par la Direction.

■ Plusieurs mois de souffrance au travail

La situation que connaissent les salariés depuis plusieurs mois se résume ainsi : Pression sur les représentants du personnel qui sont représentants syndicaux, remise en cause à la baisse des conditions de travail issues d'accords ou d'usages datant de plusieurs années.

■ Une Direction et une Présidence sourdes, aveugles et malveillantes ?

La direction et la Présidente de la ML de Saint Etienne semblent s'obstiner malgré de multiples alertes, courriers et grèves...Pour quelle raison laissent-elles la situation se dégrader au point de mettre en péril la santé des salariés et par conséquent la mise en œuvre de nos missions en direction des jeunes ?

■ Ministère, Mairie, et Direction du travail alertés par l'intersyndicale CGT/CFDT

L'intersyndicale CGT/CFDT, que ce soit localement ou nationalement, a alerté par courrier le ministère, la Direccte, la mairie pour que soit mis fin à ce management nocif pour les salariés.

Comme à la ML de Saint-Etienne : Refusons dans toutes les missions locales

- La pression au travail
- Le management autoritaire et nocif
- Le stress lié aux prescriptions
- La remise en cause de nos conditions de travail